

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/057**

**Objet :** Désignation du secrétaire de séance.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

Chers Collègues,

Conformément au règlement Intérieur du conseil communautaire, nous devons au début de chaque séance nommer un membre du conseil communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire de séance nommé sera le plus jeune des membres du Conseil Communautaire, présent à la séance, sous réserve de son acceptation.

Le plus jeune conseiller communautaire titulaire est Monsieur Anatole SAGOT.

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DESIGNE** Monsieur Anatole SAGOT en tant que secrétaire de séance.



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 79  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacquellne GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettrey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/058**

**Objet** : Compte rendu des actes accomplis.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

Chers Collègues,

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Communautaire du 11 Juillet 2017 rendue exécutoire le 17 Juillet 2017, j'ai l'honneur de vous rendre compte des actes accomplis suivants :

**Décision n°008/2020** : autorisant la signature de la convention d'acquisition pour l'équipement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Val d'Arroux entre Madame Chloé LOYER et la CCGAM pour un montant de 3 754,09 € TTC.

**Décision n°009/2020** : dans le cadre du marché passé sans publicité ni mise en concurrence : « Conclusion d'un mandat de vente exclusif de vente d'agent immobilier pour un bien immobilier de la CCGAM situé sur la commune de la BOULAYE », le montant forfaitaire des honoraires initialement fixé à 30 000 € HT est ramené à 20 833,33 € HT après négociation avec Monsieur Joël PIERROT, mandataire de Bourgogne Consulting, titulaire du marché.

**Décision n°010/2020** : autorisant la signature de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement prestation du service contrat enfance jeunesse entre la Caisse d'Allocations Familiales et la CCGAM prenant effet du 01/01/2019 au 31/12/2021.

**Décision n°011/2020** : autorisant la signature de la convention d'occupation précaire de locaux entre la Ville d'AUTUN et la CCGAM conclue pour deux ans pour une redevance annuelle de 100 € pour le loyer, ainsi que 50 € de charges mensuelles. Ce local sera destiné à l'occupation par le syndicat C.G.T.

**Décision n°012/2020** : autorisant, suite aux travaux de rénovation de l'Abattoir, la cession d'une épaveuse échaudeuse inox pour chaudière à gaz à Mme Florence DONNADIEU, pour un montant de 2 000 € TTC.

**Décision n°013/2020** : autorisant la signature de l'avenant 3 à la convention d'occupation de locaux à la Pépinière d'Entreprises de Bellevue avec la société MP SPORT, prolongeant la durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 et ce jusqu'au 31 janvier 2021 et un montant mensuel de la redevance de 760 € HT.

**Décision n°014/2020** : autorisant la signature de la convention favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires du corps départemental sur le temps périscolaire sur l'ensemble du territoire de la CCGAM. Elle est conclue pour l'année scolaire 2019-2020 et sera renouvelable deux fois maximum par tacite reconduction.

**Décision n°015/2020** : autorisant la signature de la convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle Jean Genet du 19 au 23 août 2020 entre la CCGAM et l'Académie Internationale du Théâtre pour enfants pour sa représentation de fin de stage.

**Décision n°016/2020** : fixant le tarif des droits de pêche à l'Etang de Bousson à Saint-Didier-sur-Arroux comme suit :

- Carte à la journée : 5 €,
- Carte week-end (samedi-dimanche) : 8 €,
- Carte à la semaine : 20 €,
- Carte au mois (du 1<sup>er</sup> au 30-31 inclus) 40 €,
- Carte estivale (du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre) : 70 €,
- Carte à l'année : 150 €.

**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/058**

**Décision n°017/2020** : autorisant l'organisation d'un concours de pêche à la truite à l'Étang de la Goulette à Saint Prix le samedi 6 juin 2020 en partenariat avec la commune de Saint-Prix et l'association de chasse de St Prix. Fixant les frais d'inscription à 10 €/personne limités à 5 prises.

**Décision n°018/2020** : autorisant la signature de la convention de prestation avec la compagnie « En bonne compagnie » pour la réalisation du spectacle intitulé « Tous nos vœux de bonheur » vendredi 27 mars 2020 à la médiathèque d'EPINAC, pour un montant de 350 € TTC.

**Décision n°019/2020** : déclarant sans suite, pour infructuosité, le lot 6 CVCPS – Chauffage, Ventilation, Climatisation, Plomberie Sanitaire (marché 2020-1-6) dans le cadre du marché relatif à la réalisation des travaux de réfection et de mise aux normes de la cuisine centrale d'Autun. Un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables sera passé pour ce lot CVCPS.

**Décision n°020/2020** : autorisant la passation d'une convention de stationnement d'aéronefs sous abris au sein du hangar de l'aérodrome Autun-Bellevue, passée avec l'association Aéroclub du Morvan pour une redevance trimestrielle de 1 014 € TTC pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023.

**Décision n°021/2020** : autorisant la passation d'une convention de stationnement d'aéronefs sous abris au sein du hangar de l'aérodrome Autun-Bellevue, passée avec M. Jacques MENAND pour une redevance trimestrielle de 277,20 € TTC pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023.

**Décision n°022/2020** : autorisant la passation d'une convention de stationnement d'aéronefs sous abris au sein du hangar de l'aérodrome Autun-Bellevue, passée avec M. Robert BURGUIERE pour une redevance trimestrielle de 183 € TTC pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023.

**Décision n°023/2020** : autorisant la passation d'une convention de stationnement d'aéronefs sous abris au sein du hangar de l'aérodrome Autun-Bellevue, passée avec la SARL SKYLOC pour une redevance trimestrielle de 277,20 € TTC à compter du 3 juillet 2020 jusqu'au 31 décembre 2023.

**Décision n°024/2020** : autorisant la signature de la convention d'occupation précaire du domaine public aéronautique (aérodrome Autun-Bellevue) avec M. Bernard DEVELAY pour une redevance annuelle d'occupation de 5 € et pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 soit jusqu'au 31 décembre 2023.

**Décision n°025/2020** : autorisant la signature de la convention de mise à disposition à titre gratuite des données sur les routes stratégiques du bois entre la CCGAM et le Centre National de la Propreté Forestière Bourgogne Franche-Comté pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction.

**Décision n°026/2020** : autorisant la signature de l'avenant n°2 à la convention de domiciliation entre la CCGAM et la SASU BG 71 FORESTIER établie pour une durée de 6 mois à compter du 15 avril 2020 et ce jusqu'au 14 octobre 2020.

**Décision n°027/2020** : autorisant la signature de la convention de mise à disposition à titre gracieux d'un véhicule intercommunal du 14 avril au 31 mai 2020 entre la CCGAM et Mme Yaya HABIBA dans le cadre de la politique de la CCGAM d'apporter son soutien aux personnels soignants rencontrant des difficultés de déplacements professionnels face à une situation exceptionnelle d'épidémie.

**Décision n°031/2020** : Annulant et remplaçant la décision n° 013/2020 concernant l'avenant n° 3 à la convention d'occupation de locaux à la Pépinière d'Entreprises à Bellevue passée avec la Société MP SPORT. Il proroge la durée d'un an soit du 1<sup>er</sup> février 2020 jusqu'au 31 janvier 2021, et pour une redevance annuelle de 529,50 € HT.

**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/058**

**Décision n°035/2020** : Autorisant la signature de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition, à titre gracieux de six bureaux à la maison des entreprises de l'Autunois de Bellevue à Autun à destination du Centre Départemental de Santé étendant la surface mise à disposition du département pour porter à 3 le nombre de cabinets de consultation disponibles contre deux initialement.

**Décision n°040/2020** : Autorisant la signature de l'avenant n°1 à la convention d'occupation d'un bureau à la pépinière d'entreprises de Bellevue passée avec la Société Bongard-Bazot et Fils prolongeant la durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 et ce jusqu'au 30 juin 2021. Le nouveau montant de la redevance mensuelle s'élèvera 187,50 € HT.

**Décision n°042/2020** : Autorisant la signature de la convention de mise à disposition d'un bureau pour ALLO COUP DE MAIN au pôle de services de proximité de Couches pour un loyer mensuel de 300 € TTC charges comprises.

**Décision n°043/2020** : Autorisant la signature de l'avenant 1 à la convention d'occupation d'un bureau à la pépinière d'entreprises de Bellevue passée avec la Société CEFIMIS permettant le changement de bureau à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour une redevance mensuelle de 198 € HT pour la période restante qui reste inchangée soit jusqu'au 24 janvier 2021.

**Décision n°044/2020** : Autorisant la signature de la convention entre la ville et la CCGAM pour le remboursement des consommations d'eau et électricité du local situé en gare à AUTUN et occupé par le service « Mobigam » La CCGAM paiera un forfait annuel de 2 000 € à la ville d'AUTUN.

**Décision n°046/2020** : Autorisant la signature de la convention fixant les modalités et règles de la commercialisation des tennis et mini-golf à AUTUN entre le Grand Autunois Morvan et la SARL « En Train » à PARIS conclue du 4 juillet 2020 au 30 août 2020.

**Décision n°048/2020** : Autorisant la signature de la convention de mise à disposition de locaux entre la CCGAM et la Commune d'AUXY pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs intercommunal d'Auxy.

-----

Décisions prises, à titre exceptionnel, par la Présidente lors de la crise sanitaire dans le cadre de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment son article 1 II donnant délégation au président de l'établissement public de coopération intercommunal de l'ensemble des attributions de l'organe délibérant à l'exception des matières décrites à l'article L.5211-10 du CGCT.

**Décision n°028/2020** : attribuant une subvention de 35 000 € à l'Espace St EX d'AUTUN en raison de la crise sanitaire prévue par une convention et versée par anticipation avant le vote du budget afin de répondre à un besoin de trésorerie.

**Décision n°029/2020** : Adoptant le plan de de continuité d'activité de la CCGAM fixant les mesures organisationnelles à adopter au sein de la Communauté en cas de crise sanitaire en particulier celle du COVID 19.

**Décision n°030/2020** : Autorisant le versement du solde de la redevance 2020 d'un montant de 19 913 € à l'Association des Amis des Bêtes.

**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/058**

**Décision n°032/2020** : Autorisant la signature du contrat d'abonnement aux progiciels COSOLUCE entre la CCGAM et la Société COSOLUCE de PAU (64000) pour les collectivités suivantes : Barnay, Saisy, Sully, Cordesse, Morlet, Le Grand Autunois Morvan, Tintry, Saint-Léger-Du-Bois, Collonge la Madeleine, Igornay, Créot, pour un abonnement fixé à 8 571,85 € TTC conclu du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

**Décision n°033/2020** : Autorisant la signature de l'avenant n°2 à la convention de partenariat pour le déploiement du réseau départemental à très haut débit de Saône-et-Loire formalisant l'annulation de la contribution financière de la CCGAM au titre de la première étape de déploiement optique départemental, ainsi que le remboursement de la participation déjà versée.

**Décision n°034/2020** : Approuvant le plan de financement pour une seconde phase de travaux à réaliser pour la réfection et la mise en normes de la cuisine centrale en 2020 soit 216 000 € TTC et sollicitant auprès de l'Etat, la DETR mobilisable dans le cadre du contrat de ruralité, en complément des aides d'autres partenaires sollicités.

**Décision n°036/2020** : Autorisant la signature de la convention avec le Conseil Départemental de Saône-et-Loire relative au financement du conservatoire de musique dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques 2020-2024 conclue pour les années 2020 à 2022.

**Décision n°037/2020** : Autorisant la signature de la convention avec le Conseil Départemental de Saône-et-Loire relative à l'aide au fonctionnement de la salle Jean Genet conclue pour les années 2020-2022.

**Décision n°038/2020** : Approuvant la candidature de la CCGAM à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires de nouvelles mobilités durables » porté par l'ADEME et visant à obtenir des financements pour une ingénierie d'animation dédiée à la politique mobilité, approuvant la demande de financement relative au recrutement d'un chargé de mission en CDD de 36 mois à compter de 2021 et approuvant le budget prévisionnel prévu pour cette opération et qui est estimé à 158 000 € TTC sur la période considérée. Sollicitant auprès de l'ADEME une subvention à hauteur de 50 % de l'assiette totale soit 79 000 € TTC.

**Décision n°039/2020** : Autorisant la signature de la convention de partenariat avec l'association Autun Morvan Initiative pour l'année 2020. Décidant l'attribution d'une subvention de 29 000 € à l'association l'AMI versée par anticipation avant le vote du budget afin de répondre à un besoin de trésorerie.

**Décision n°041/2020** : Adoptant le nouveau règlement des inscriptions aux services périscolaires précisant les modalités d'organisation et les tarifs afférents aux services périscolaires pour l'année 2020/2021.

**Décision n°045/2020** : Autorisant la modification du tableau des effectifs de la CCGAM à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

**Décision n°047/2020** : Précisant que les cours au Conservatoire de musique de l'Autunois et des écoles de musique d'Épinac et de Couches ne seront pas facturés pour le troisième trimestre de l'année scolaire 2019/2020 mais les locations d'instruments pour la même époque seront facturées.

La facturation annuelle 2020/2021 des cours d'Arts Plastiques et à l'Atelier Hip-Hop donnera lieu à une réduction d'un tiers du montant pour les élèves inscrits pour l'année scolaire 2019/2020 et n'ayant pas pu bénéficier de cours au troisième trimestre de cette année scolaire.

**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/058**

**Décision n°049/2020** : Autorisant la signature de la convention fixant les modalités et règles de commercialisation des produits aux usagers du centre nautique à Autun entre la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan et société « Morvan Loisirs ». Le montant de la redevance au titre d'occupation de l'espace public à 900 € pour toute la période de la convention soit du 4 juillet au 31 août 2020.

**Décision n°050/2020** : Autorisant la signature de la convention pour la collecte à domicile des objets dits « encombrants » pour l'année 2020 entre la CCGAM et la Communauté Emmaüs. Elle sera reconductible tacitement deux fois pour s'achever au plus tard le 31 décembre 2022.

**Décision n°051/2020** : Approuvant et attribuant une subvention à la Société Anonyme Simplifiée Clinique du Parc, pour la restructuration et extension de la clinique avec l'implantation de d'un service ambulatoire de 200 000 € selon les modalités suivantes :

- o Un premier acompte de 100 000 € (cent mille euros) au dépôt du permis de construire et sur présentation des dépenses d'investissements déjà engagées (études, travaux...),
- o Un deuxième acompte de 100 000 € (cent mille euros) au lancement des travaux avec la pose effective de la première pierre et sur présentation des commandes passées par auprès aux entreprises.

**Décision n°052/2020** : Adoptant la modification n°2 au marché 2018/051 « Fourniture de denrées alimentaires et de barquettes pour liaison froide - Lot 1 - Produits laitiers, matières grasses et ovo produits » - Titulaire - Passion Froid Groupe POMONA, approuvant la révision de prix de 0,87 % au regard des tarifs issus de la modification n°1 et une augmentation de 1.86 % au regard des tarifs du marché initial.

**Décision n°053/2020** : Approuvant la conclusion du protocole d'accord transactionnel - SPANC prévoyant une indemnisation de 1 736,50 € à Mme MOYSON en réparation du préjudice subi lié aux contrôles menés dans le cadre du service public d'assainissement collectif.

**Décision n°054/2020** : Attribuant une subvention de 20 000 € à l'association EVENECO pour la Foire Economique telle que prévue dans la convention.

**Décision n°055/2020** : Sollicitant l'attribution d'une subvention de l'Etat d'un montant de 9 000 € consacrés au fonctionnement du conservatoire à rayonnement intercommunal d'Autun pour 2020 auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.

**Décision n°056/2020** : Approuvant l'acquisition par la CCGAM d'un véhicule frigorifique Citroën Berlingo appartenant au Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois-Morvan pour un prix de vente de 10 500 €.

**Décision n°057/2020** : Autorisant le versement du solde de la subvention à hauteur de 17 500 € à l'Association Autunois Morvan Développement Formation telle que prévue dans la convention.

**Décision n°058/2020** : Autorisant, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie du covid-19 le versement d'une prime exceptionnelle conditionnée par l'exposition réelle et avérée d'un agent au risque sanitaire dès lors qu'il aura travaillé au présentiel au minimum 5 jours du 17 mars au 10 mai 2020.






**De plus, et en vertu des délégations qui lui ont été accordées, le Bureau Communautaire, réuni le 6 février 2020 a pris les décisions suivantes :**

**Décision n°005/2020** : Approuvant la programmation prévisionnelle 2020 des projets communautaires, qui fera l'objet d'une présentation aux services de l'Etat pour un conventionnement annuel dans le cadre du Contrat de Ruralité. Sollicitant auprès de l'Etat la DETR mobilisable dans le cadre du Contrat de Ruralité, et auprès d'autres partenaires tels que le Département de Saône-et-Loire (appel à projets et appel à projets territoriaux structurant 2020), le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et l'Union Européenne.

**Décision n°006/2020** : Approuvant le plan de financement prévisionnel de la Plateforme de mobilité « MOBIGAM » pour l'année 2020 arrêté en dépenses et en recettes à 120 996 €. Sollicitant les subventions auprès des partenaires financiers et auprès de tout autre financeur potentiel.

**Le conseil communautaire prend acte de ces informations.**



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/059**

**Objet :** Compte rendu des marchés à procédure adaptée (MAPA).

Chers Collègues,

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Communautaire du 11 Juillet 2017 rendue exécutoire le 17 Juillet 2017, j'ai l'honneur de vous rendre compte des marchés à procédure adaptée.

**13 février 2020** – **2019-28** : Cosec d'Épinac - Rénovation du gymnase et construction d'une salle multisports : Relance du Lot n° 7 « Isolation thermique extérieure ».

**Attributaire** : RIEUFORT d'AUTUN (71400) pour un montant de 38 384,47 € HT.

**02 mars 2020** – **2019-17** : Etude de stratégie commerciale pour le centre-ville d'Autun et les zones d'activité économique communautaires.

**Titulaire** : LESTOUX & Associés de LAMBALLE (22400) pour un montant de 24 650 € HT.

**Modification n°2** : Prorogeant la durée du marché jusqu'au 31 mai 2020.

Il n'y a pas d'incidence financière.

**Modification n°3** : Prorogeant la durée du marché jusqu'au 31 octobre 2020.

Il n'y a pas d'incidence financière.

**11 mars 2020** – **2020-1-1 à 2020-1-7** :

Réalisation de travaux de réfection et mise aux normes de la cuisine centrale d'Autun.  
7 lots.

**2020-1-1- Lot 1** « Démolition – gros œuvre – carrelage ».

**Attributaire** : SARL THOMAS d'AUTUN (71400) pour un montant de 27 533 € HT.

**2020-1-2 – Lot 2** « Plâtrerie-peinture ».

**Attributaire** : RIEUFORT d'AUTUN (71400) pour un montant de 29 727 € HT.

**2020-1-3 – Lot 3** « Aménagement cuisine ».

**Attributaire** : TECHNI CUISINE PRO (71400) pour un montant de 89 636 € HT.

**2020-1-4 – Lot 4** « Menuiseries portes ».

**Attributaire** : Société SEGOND d'ANTULLY (71400) pour un montant de 12 263,33 € HT.

**2020-1-5 – Lot 5** « Electricité - SSI ».

**Attributaire** : Société GAUTHEY d'AUTUN (71400) pour un montant de 27 805 € HT.

**2020-1-6 – Lot 6** « CVCPS ». **Déclaré infructueux**. Aucune offre reçue.

Un marché négocié sans publicité et mise en concurrence préalables a été passé suite à cette déclaration d'infructuosité.

**Attributaire** : Société MASSEY d'AUTUN (71400) pour un montant de 25 428,12 € HT.

**2020-1-7 – Lot 7** « Résine et sol souple ».

**Attributaire** : Société PROCESS SOL de SENNECY LES DIJON (21800) pour un montant de 20 498,15 € HT.

**11 mars 2020** – **2019-006** « Etude pré-opérationnelle relative à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain » (OPAH- RU) sur le périmètre Cœur de Ville à AUTUN.

**Titulaire** : URBANIS à CHALON SUR SAONE pour un montant de 68 855 € HT.

**Modification n°1** : Prorogeant l'achèvement de l'Etude du 29 novembre 2019 au 30 avril 2020.

Il n'y a pas d'incidence financière.

**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/059**

**18 mai 2020 - 2020-004** « Fourniture d'un accès internet basé sur la technologie fibre optique pour la Pépinière d'entreprises de la CCGAM.

**Attributaire** : ADISTA à MAXEVILLE (54320) pour un montant global du marché soit trois ans et pour l'offre de base de 26 964 € HT.

**25 mai 2020 - 2020-003** « Etude du potentiel photovoltaïque des bâtiments industriels sur les zones d'activités économique de la CCGAM »

**Attributaire** : INDDIGO à CHAMBERY (73024) pour un montant total de 25 125 € HT.

**8 juin 2020 - 2019-010** « Etude de faisabilité pour la création d'un outil de transformation dédié à la restauration collective afin de favoriser la diversification des activités agricoles et structurer des filières locales d'approvisionnement en Grand Autunois-Morvan ».

**Titulaire** : DOWEL STRATEGIE à MONTPELLIER (34000)

**Avenant n°2** reportant la fin du marché au 31 mai 2020.

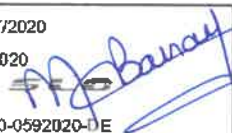
Il n'y a aucune incidence financière.

**02 Juillet 2020 - 2020-008** « Fourniture d'un camion benne à ordures ménagères (châssis et lève conteneur) »

**Attributaire** : SAS BASSIGNY POIDS LOURDS au PUIITS DES MEZES (52340) pour un montant de 163 560 € TTC, pour le véhicule et 8 500 € pour la reprise.

**Le conseil communautaire prend acte de ces informations.**

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le 24/07/2020
ID : 071-200070530-20200720-0592020-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS, délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY, délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETARE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

-----  
2020/060

**Objet :** Délégation de pouvoir et de compétence du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et à la Présidente.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente**

Chers Collègues,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

**Considérant** que la Présidente, les Vice-Présidents ayant reçu délégation ou le Bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- de l'approbation du compte administratif ;
- des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;
- des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- de la délégation de la gestion d'un service public ;
- des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Il est proposé au Conseil Communautaire de déléguer les attributions suivantes au Bureau Communautaire et à la Présidente :

**Attributions déléguées au bureau et à la Présidente**

<b>au Bureau</b>	<b>A la Présidente</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• fixer les subventions aux coopératives scolaires pour les voyages scolaires.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• fixer les participations des communes extérieures à la CCGAM pour les élèves inscrits dans les écoles ayant leur résidence hors CCGAM (frais pédagogiques, hors frais de bâtiments qui restent du domaine communal).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés qui peuvent être passés sans publicité ni mise en concurrence préalable, tels que définis notamment aux articles L. 2122-1, R. 2122-1 à R. 2122-9 du code de la commande publique, lorsque les crédits sont inscrits au budget,</li><li>• prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres qui peuvent être passés selon la procédure adaptée, telle que définie notamment par les articles L. 2124-1, R. 2123-1 à R. 2123-3 du code de la commande publique, ainsi que toute décision concernant leurs modifications, lorsque les crédits sont inscrits au budget.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics communautaires.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• négocier et signer les conventions transactionnelles, dont l'objet est de régler les litiges nés ou à naître dont le montant est inférieur à 25.000 €.</li></ul>



**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/060**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• prendre acte des désherbages, de l'élimination de livres des collections des bibliothèques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fixer, à titre exceptionnel, des tarifs qui n'ont pas un caractère fiscal.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• fixer, dans la limite de l'estimation des services fiscaux (Domaines), le montant des offres de la communauté à notifier aux expropriés, répondre à leurs demandes et fixer les indemnités d'éviction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• procéder à la réalisation des emprunts à court, moyen ou long terme destinés au financement des investissements prévus par le budget. Le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable,</li> <li>- la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt,</li> <li>- des droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement anticipé et/ou consolidation,</li> <li>- la possibilité d'allonger la durée du prêt,</li> <li>- la possibilité de procéder à un différé d'amortissement,</li> <li>- la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement.</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• autoriser, au nom de la communauté, l'adhésion et le renouvellement à des associations ou à des organismes divers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial d'emprunt une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• valider les admissions en non-valeur de produits irrécouvrables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• réaliser les opérations financières utiles à la gestion des emprunts.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• fixer l'indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• réaliser les lignes de trésorerie dans la limite d'un montant global annuel de 2 millions d'euros.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• fixer les vacances versées aux agents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• signer les conventions de mise à disposition des agents de la Communauté.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• approuver les plans de financement et le dépôt de dossiers de demandes de subventions auprès des organismes financeurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• valider le bilan des mutualisations des services communautaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ester en justice, intenter au nom de la communauté de communes toutes les actions en justice, tant en demande qu'en défense, ainsi que pour la constitution de partie civile, devant toutes les juridictions de première instance, d'appel ou de cassation, pour toutes les affaires, quelles qu'elles soient.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• créer des fonds spécifiques dans les services culturels (bibliothèques, conservatoire,...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• signer les conventions engageant la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour un montant n'excédant pas 25 000 € HT par an ou par opération (à l'exception des marchés publics et du louage de choses).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• approuver les conventions d'objectifs avec les associations auxquelles le conseil communautaire a attribué une subvention de plus de 23000€.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• autoriser le dépôt de dossiers d'installations commerciales auprès de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• créer ou modifier le règlement intérieur général des services de la communauté, les règlements spécifiques à ceux-ci et les règlements d'intervention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• autoriser la vente ou la location des terrains des zones d'activités.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• modifier la liste des logements ouvrant droit à logement de fonction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• accepter les indemnités de sinistres liées à l'exécution des contrats d'assurance.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• décider l'aliénation de gré à gré de ses biens mobiliers propres jusqu'à 10 000 € HT.</li> </ul>

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DELEGUE** au Bureau les attributions ci-dessus visées,
- **DELEGUE** à la Présidente les attributions ci-dessus visées,
- **DIT** que la délégation de signature que la Présidente peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité et en application de l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, pourra couvrir les attributions ainsi déléguées,
- **DIT** que la Présidente devra rendre compte à chaque conseil communautaire des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation.



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/061**

**Objet :** Indemnité de fonction du Président et des Vice-Présidents.

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY,  
Présidente***

Chers Collègues,

**Vu** l'article L. 5211-12 du code Général des collectivités territoriales (CGCT) relatif notamment aux indemnités du président et des vice-présidents d'une communauté de communes et du calcul de l'enveloppe indemnitaire globale,

**Vu** l'article R. 5214-2 du CGCT fixant le taux maximal des indemnités votées par l'organe délibérant d'une communauté de commune en fonction de sa population et par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

**Vu** la délibération n° 2020/027, du 10 juillet 2020 relative à la composition du bureau communautaire et fixant le nombre de vice-présidents,

**Considérant** que lorsque l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale est renouvelé, la délibération fixant les indemnités de ses membres intervient dans les trois mois suivant son installation,

**Considérant** que le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale,

**Considérant** que, pour les Etablissements publics de coopération Intercommunale dotés d'une fiscalité propre telle que la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, EPCI d'une population comprise entre 20000 et 49999 habitants :

- L'indemnité du **Président** s'élève au **maximum** à 67,5 % de l'indice brut terminal de la grille de la Fonction Publique,
- L'indemnité d'un **Vice-président** s'élève au **maximum** à 24,73 % de l'indice brut terminal de la grille de la Fonction Publique,
- L'indemnité d'un **conseiller communautaire délégué** s'élève au **maximum** à 6 % de l'indice brut terminal de la grille de la Fonction Publique

**Considérant** que l'enveloppe indemnitaire globale est déterminée en additionnant l'indemnité maximale pour l'exercice effectif des fonctions de président et les indemnités maximales pour l'exercice effectif des fonctions de vice-président,

**Considérant** que sont comptabilisées 14 délégations, il est possible d'établir l'enveloppe globale des indemnités des élus de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan qui correspond à la somme de l'indemnité maximale qu'il est possible d'allouer au Président et la somme des indemnités maximales qu'il est possible d'allouer aux Vice-présidents ayant reçu délégation,

**Considérant** que toute délibération de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs membres est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée concernée,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité  
(5 abstentions)**

- **ADOpte** sur l'attribution des pourcentages fixant le montant des indemnités de fonctions suivantes :
  - pour le Président : 55,65 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
  - pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Vice-présidents : 18,26 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
  - pour les 3<sup>ème</sup> à 14<sup>ème</sup> Vice-présidents : 12,87 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
  - pour les 14 conseillers communautaires délégués : 4 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- **ADOpte** le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées, ci-annexé.
- **PREcISE** que l'indemnité sera versée mensuellement et suivra automatiquement l'évolution des traitements de la Fonction Publique.
- **AUTORISE** dans ces limites, le versement de ces indemnités :
  - A compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération pour le Président,
  - A compter de la date de notification de l'arrêté de délégation pour les Vice-Présidents et les conseillers communautaire délégués,
- **AUTORISE** la Présidente à prendre les actes à venir pour assurer le versement de ces indemnités et à signer tout document se rapportant à ce dossier.



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 80  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinaç, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinaç à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/062**

**Objet :** Election des membres du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois-Morvan.

***Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY  
Présidente***

Chers collègues,

**Vu** les articles R. 123-7 à R. 123-15 et R. 123-27 à R. 123-29 du Code de l'Action Sociales et des Familles,

**Vu** la délibération n° 2020/056 du 10 juillet 2020 définissant le nombre de membres du conseil d'administration ainsi que le mode de scrutin applicable pour la désignation des membres élus par le conseil communautaire,

**Considérant** que le conseil communautaire doit désigner parmi ses membres 16 administrateurs qui seront amenés à siéger au conseil d'administration du CIAS du Grand Autunois-Morvan,

16 membres doivent être élus au scrutin de liste majoritaire à deux tours.

Sont candidats :

ANOST	Louis BASDEVANT
AUTUN	Monique GATIER
AUTUN	Céline GOUDIER-POSWA
AUTUN	Eric MARCHAND
AUTUN	Florence GARNIER
AUTUN	Alain DICHANT
BRION	François de GUELIS
BROYE	Jean-François ALUZE
COUCHES	Laetitia PERRIER
EPINAC	Jean-François NICOLAS
ETANG	Guillaume GRILLON
LA CELLE-EN-MORVAN	Anne-Marie MARILLER
ST-JEAN-DE-TREZY	Gérard POIGNANT
ST EMILAND	Jean-Luc MICHELOT
ST LEGER / BEUVRAY	Anne-Marie DUCREUX
TINTRY	Jean-Louis PORCHERET

Il vous est proposé de procéder à l'élection des membres du CIAS du Grand Autunois Morvan.



**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/062**

**Le conseil communautaire a élu, à l'unanimité, au premier tour de scrutin,  
les personnes ci-dessous, représentant le collège des élus  
au Conseil d'Administration du CIAS du Grand Autunois-Morvan**

Louis BASDEVANT  
Monique GATIER  
Céline GOUDIER-POSWA  
Eric MARCHAND  
Florence GARNIER  
Alain DICHANT  
François de GUELIS  
Jean-François ALUZE  
Laetitia PERRIER  
Jean-François NICOLAS  
Guillaume GRILLON  
Anne-Marie MARILLER  
Gérard POIGNANT  
Jean-Luc MICHELOT  
Anne-Marie DUCREUX  
Jean-Louis PORCHERET

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le 24/07/2020
ID : 071-200070530-20200720-0622020-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY





**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/063**

**Objet :** Composition de la commission locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT).

**Rapport de Monsieur Jean-François ALUZE,  
Vice-Président**

*Vu l'article 1609 nonies C, IV du Code Général des Impôts,*

Chers collègues,

Il est créé entre la communauté de communes et les communes, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

Il appartient à l'organe délibérant de l'EPCI à fiscalité propre d'instaurer la CLECT et d'en fixer la composition, à la majorité des 2/3 tiers.

Chaque commune comprend au moins un représentant au sein de la CLECT.

Il appartiendra à chaque commune membre de procéder à la désignation de son ou ses représentants au sein de la CLECT.

Ce représentant est obligatoirement un conseiller municipal (IV de l'article 1609 nonies C du CGI).

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DIT** que la commission locale d'évaluation des transferts de charge (CLECT) doit comprendre au moins un membre par commune,
- **DECIDE** que la CLECT sera composée de 86 membres, selon la même répartition par communes, que pour le Conseil Communautaire,
- **DIT** que chaque commune doit désigner son ou ses représentants à la CLECT
- **AUTORISE** la Présidente ou l'un des deux premiers vice-présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.



*M. Barnay*  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 80  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Recdesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/064**

**Objet :** Election des membres de la commission d'appel d'offres.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY  
Présidente**

"Chers Collègues,

Il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres conformément aux articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La composition de la Commission d'Appel d'Offres dépend de la strate de population de la collectivité qui la crée. Ainsi, la commission d'Appel d'Offres de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est composée d'un Président ou de son représentant, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants issus de l'assemblée communautaire.

La commission est présidée par la Présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan ou par son représentant, et ses membres sont élus par le Conseil Communautaire en son sein, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le représentant de la Présidente sera nommé par arrêté pour représenter la Présidente en cas d'absence de ce dernier.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres."

Ce sont portés candidats :

**Titulaire :**

Dominique COMMEAU  
Emile LECONTE  
Véronique PACAUT  
Françoise ANDRÉ  
Gérard BERGERET

**Suppléant :**

Stéphane FABRE  
Catherine LEFLOND  
Jean-Luc MICHELOT  
Stéphane FAVRE  
Isabelle JOLY

**Le conseil communautaire a élu, à l'unanimité, au premier tour de scrutin,  
les personnes ci-dessous,  
en tant que membres de la commission d'appel d'offres**

**Titulaire :**

Dominique COMMEAU  
Emile LECONTE  
Véronique PACAUT  
Françoise ANDRE  
Gérard BERGERET

**Suppléant :**

Stéphane FABRE  
Catherine LEFLOND  
Jean-Luc MICHELOT  
Stéphane FAVRE  
Isabelle JOLY

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le 24/07/2020

ID : 071-200070530-20200720-0642020-DE

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 80  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PINOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/065**

**Objet :** Election des membres de la commission des délégations de service public.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY  
Présidente**

"Chers Collègues,

Il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner les membres de la Commission de Délégation de Service Public (DSP) conformément aux articles L. 1411-5, D.1411-3 à 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette commission intervient dans le cadre des procédures de passation de délégation de service public.

Actuellement, l'abattoir et la fourrière automobile sont gérés en délégation de service public.

En vertu de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission de délégation de service public est composée d'un Président ou de son représentant et de cinq membres titulaires ainsi que de cinq membres suppléants issus de l'assemblée communautaire. Le Président de la commission est obligatoirement l'autorité territoriale habilitée à signer la convention de service public. Le comptable de la collectivité et un représentant de la Direction de la Concurrence participent aux séances de la commission avec voix consultative.

Il appartient au Conseil Communautaire d'élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Le représentant du Président sera nommé par arrêté pour le représenter en cas d'absence."

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à l'élection des membres de la Commission de délégation de service public."

Ce sont portés candidats :

**Titulaire :**

Dominique COMMEAU  
Emile LÉCONTE  
Véronique PACAUT  
Françoise ANDRÉ  
Gérard BERGERET

**Suppléant :**

Stéphane FABRE  
Catherine LEFLOND  
Jean-Luc MICHELOT  
Stéphane FAVRE  
Isabelle JOLY

**Le conseil communautaire a élu, à l'unanimité, au premier tour de scrutin,  
les personnes ci-dessous,  
en tant que membres de la commission de délégation de service public**

**Titulaire :**


Dominique COMMEAU  
Emile LÉCONTE  
Véronique PACAUT  
Françoise ANDRE  
Gérard BERGERET

**Suppléant :**

Stéphane FABRE  
Catherine LEFLOND  
Jean-Luc MICHELOT  
Stéphane FAVRE  
Isabelle JOLY



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY





**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacquelline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIÈRE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETARE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/066**

**Objet :** Création d'une commission MAPA et élection de ses membres.

**Rapport de Madame Marie-Claude BARNAY  
Présidente**

"Chers Collègues,

Il est proposé de créer une commission MAPA compétente pour examiner les marchés publics de travaux en procédure adaptée dont le seuil est égal ou supérieur à 500 000 € HT, composée de cinq titulaires et cinq suppléants."

Il appartient au Conseil Communautaire d'élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Le représentant du Président sera nommé par arrêté pour le représenter en cas d'absence."

Il vous est proposé, Chers Collègues, de procéder à la création de la commission MAPA et à l'élection des membres de cette commission."

Ce sont portés candidats :

**Titulaire :**

Dominique COMMEAU  
Emile LÉCONTE  
Véronique PACAUT  
Françoise ANDRÉ  
Gérard BERGERET

**Suppléant :**

Stéphane FABRE  
Catherine LEFLOND  
Jean-Luc MICHELOT  
Stéphane FAVRE  
Isabelle JOLY

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DECIDE** de la création de la commission MAPA.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, au premier tour de scrutin,**

**ELIT** les personnes ci-dessous, en tant que membres de la commission MAPA

**Titulaire :**

Dominique COMMEAU  
Emile LÉCONTE  
Véronique PACAUT  
Françoise ANDRE  
Gérard BERGERET

**Suppléant :**

Stéphane FABRE  
Catherine LEFLOND  
Jean-Luc MICHELOT  
Stéphane FAVRE  
Isabelle JOLY



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinaç, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bols, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communaux.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinaç à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/067**

**Objet :** Désignation des représentants de la CCGAM à la commission locale du Site Patrimoniale Remarquable.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

Chers collègues,

Vu la loi n° 62-903 du 4 août 1962, dite « loi Malraux », complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière,

Vu l'arrêté interministériel du 9 novembre 1973 qui classe en « secteur sauvegardé » une partie du territoire communal d'Autun (Hauts quartiers et centre-ville) réglementé et géré par un « Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur » (PSMV),

Vu l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2009 approuvant la dernière révision du PSMV d'Autun,

Vu la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine (loi LCAP) qui réforme l'essentiel des dispositifs relatifs aux « secteurs sauvegardés » et « Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur » (PSMV), aux Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), aux Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP), et aux abords des Monuments Historiques (MH),

Vu le décret d'application de la loi LCAP n°2017-456, du 29 mars 2017, concernant le patrimoine mondial, les monuments historiques et les Sites Patrimoniaux Remarquables,

Vu le Code du Patrimoine (livre VI) qui reclasse les « PSMV », « AVAP », « ZPPAUP » en « Sites Patrimoniaux Remarquables » (SPR),

Vu notamment l'article L. 631-3 II du même code qui prévoit qu'à compter de la publication de la décision de classement d'un Site Patrimonial Remarquable, il est institué une commission locale de suivi composée de représentants locaux permettant d'assurer la représentation de la ou des communes concernées, de représentants de l'Etat, de représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine, et de personnalités qualifiées,

Vu le Code de l'urbanisme,

Considérant qu'il y a lieu de réinstaller une commission locale pour suivre la mise en œuvre du SPR existant couvert par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) et participer à l'élaboration du 2ème SPR dont la création est souhaitée par la Ville d'Autun et qui pourrait être réglementé et géré par un autre type d'outil, à savoir un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP),

Considérant qu'il convient, au préalable, de redéfinir la composition de cette commission, étant précisé que les textes en vigueur prévoient des membres de droit et des membres désignés (3 collègues) :

Membres de droit :

- le Président de la commission,
- le Maire de la commune sur le territoire de laquelle se situe le SPR,
- le Préfet de département,
- le Directeur Régional des Affaires Culturelles,
- l'Architecte des Bâtiments de France.

Membres désignés (titulaires et suppléants) :

- des élus désignés en son sein par l'EPCI,
- des représentants d'associations de défense de patrimoine,
- des personnes qualifiées (universitaires, érudits ou autres experts du sujet).

**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/067**

Considérant que suite au transfert de la compétence « Documents d'urbanisme » à l'EPCI, il revient au Président de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan de présider ladite commission,

Considérant enfin que la présidence de cette commission et les attributions correspondantes peuvent être déléguées au Maire de la commune concernée,

Il vous est demandé, chers collègues, de bien vouloir désigner les membres du collège des élus à la commission locale « Site Patrimonial Remarquable ».

Sont candidats :

Titulaires	Suppléants
Mme Françoise ANDRE	M Yann BAROU
M Patrick RYON	M Louis BASDEVANT
M Emile LECONTE	Mme Véronique PACAUT

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DESIGNE** les membres du collège des élus de la commission locale « Site Patrimonial Remarquable d'Autun », ci-dessous :


Titulaires	Suppléants
Mme Françoise ANDRE	M Yann BAROU
M Patrick RYON	M Louis BASDEVANT
M Emile LECONTE	Mme Véronique PACAUT


- **AUTORISE** Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan à déléguer la présidence de cette commission et les attributions correspondantes à Monsieur le Maire d'Autun.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet, Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles, Madame l'Architecte des Bâtiments de France Cheffe de l'UDAP, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, Monsieur le Maire d'Autun.

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité suivantes : affichage durant un mois à l'hôtel communautaire et en mairie d'Autun, publication au recueil des actes administratifs de la communauté de communes.

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le 24/07/2020
ID : 071-200070530-20200720-0672020-DE



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/068**

**Objet:** Election des délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Mixte de l'Eau Morvan Autunois Couchois (SMEMAC).

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Président**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5711-1,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau Morvan Autunois Couchois.**

Chers Collègues,

Le SMEMAC, Syndicat Mixte de l'Eau Morvan Autunois Couchois, a pour compétence obligatoire la production et le traitement de l'eau et pour compétences à la carte l'assainissement collectif ainsi que l'assainissement non collectif.

La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est représentée au sein du SMEMAC en représentation-substitution de quatre communes : Dracy-les Couches, Saint-Jean-de-Trézy, Saint-Maurice-les-Couches et Couches.

La population totale de ces communes est de 2203 habitants et les statuts prévoient 1 délégué par tranche de 500 habitants.

Il appartient au Conseil Communautaire de désigner 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

En vertu de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au sein du comité syndical des syndicats mixtes, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Sont candidats :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Gérard POIGNANT	Romain MOUGEL
Jacques SARRIEN	Pierre GOUTTERATEL
Michel CHARLEUX	Jean-François THEUREAU
Jérôme PIERRE	Laurent PROST
Jacques ROD	Magali PAULIN

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DESIGNE** les représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Mixte de l'Eau Morvan Autunois Couchois (SMEMAC), ci-dessous :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Gérard POIGNANT	Romain MOUGEL
Jacques SARRIEN	Pierre GOUTTERATEL
Michel CHARLEUX	Jean-François THEUREAU
Jérôme PIERRE	Laurent PROST
Jacques ROD	Magali PAULIN

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le 24/07/2020

ID : 071-200070530-20200720-0682020-DE

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 78  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclèsne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/069**

**Objet:** Désignation des délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) de la Région de Chagny.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Président**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5214-21, L. 5711-1 et L. 5711-3,  
Vu les statuts du SIRTOM de la Région de Chagny.*

Chers Collègues,

Le SIRTOM de la Région de Chagny a pour objet deux compétences optionnelles : la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères d'une part, le contrôle et la réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage privée des assainissements non collectifs par le SPANC, d'autre part.

En vertu de l'article L.5214-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est substituée au sein du SIRTOM à douze communes.

L'article 9-1 des statuts prévoit un nombre des délégués en fonction du nombre d'habitants par communes :

- pour une commune de moins de 1000 habitants : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant
- pour une commune dont la population est comprise entre 1000 et moins de 3500 habitants : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
- pour une commune dont la population est supérieure à 3500 habitants : 3 délégués titulaires et 3 suppléants.

Conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Pour la compétence collecte, transport et traitement des ordures ménagères :**

Communes concernées par la compétence "ordures ménagères" :

Epinac, Collonge la Madeleine, Morlet, Saint-Léger du Bois, Epertully, Sully, Saisy, Créot, Saint-Gervais sur Couches, Saint-Emiland, Couches, Dracy les Couches, Saint-Jean de Trézy, Saint-Maurice les Couches.

Il est demandé au Conseil communautaire de désigner les représentants des communes ci-dessous au SIRTOM de la région de Chagny.

Sont candidats :

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
COLLONGE LA MADELEINE	Maurice CHAMOY	Jan ROEDOE
COUCHES	Julie VILLEMEN	Dominique PERRET
COUCHES	Marie-Thérèse BROWERS	Laetitia PERRIER
CREOT	Bernard JOUBERT	Franck CROUZET
DRACY LES COUCHES	Nicolas MULLER	Jacques ROD
EPERTULLY	Catherine AMIOT	Elise DIDIER
EPINAC	Martial DUFOUR	Bryan LALLEMAND
EPINAC	Eric MERLIN	Jean-Michel PREVOTAT
MORLET		Véronique PROST
SAINT EMILAND	Thérèse GANDRÉ	Virginie LAGRANGE
SAINT GERVAIS / COUCHES	Stéphanie LACOMME	Anne LARGY
SAINT JEAN DE TREZY	Gérard POIGNANT	Benoit GUENARD
SAINT JEAN DE TREZY	Marc PATIN	
SAINT LEGER DU BOIS	Michel PILARD	Bernard ROSZACK
SAINT MAURICE LES COUCHES	Olivier BARRÉ	Jean Claude MONACO
SAISY	Romarc MAGNIEN	Vanessa CHANOINE
SULLY	Emmanuel ROUCHER	Bertrand LASSUS

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DESIGNE** les représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au SIRTOM de la région de Chagny, pour la compétence collecte, transport et traitement des ordures ménagères, ci-dessous :

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
COLLONGE LA MADELEINE	Maurice CHAMOY	Jan ROEDE
COUCHES	Julie VILLEMEN	Dominique PERRET
COUCHES	Marie-Thérèse BROWERS	Laetitia PERRIER
CREOT	Bernard JOUBERT	Franck CROUZET
DRACY LES COUCHES	Nicolas MULLER	Jacques ROD
EPERTULLY	Catherine AMIOT	Elise DIDIER
EPINAC	Martial DUFOUR	Bryan LALLEMAND
EPINAC	Eric MERLIN	Jean-Michel PREVOTAT
MORLET		Véronique PROST
SAINT EMILAND	Thérèse GANDRE	Virginie LAGRANGE
SAINT GERVAIS / COUCHES	Stéphanie LACOMME	Anne LARGY
SAINT JEAN DE TREZY	Gérard POIGNANT	Benoit GUENARD
SAINT JEAN DE TREZY	Marc PATIN	
SAINT LEGER DU BOIS	Michel PILARD	Bernard ROSZACK
SAINT MAURICE LES COUCHES	Olivier BARRE	Jean Claude MONACO
SAISY	Romaric MAGNIEN	Vanessa CHANOINE
SULLY	Emmanuel ROUCHER	Bertrand LASSUS

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le 24/07/2020

ID : 071-200070530-20200720\_06920-DE

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettrey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Redesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/070**

**Objet:** Désignation des délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au SPANC du Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) de la Région de Chagny.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Président**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5214-21, L. 5711-1 et L. 5711-3,*

*Vu les statuts du SIRTOM de la Région de Chagny.*

Chers Collègues,

Le SIRTOM de la Région de Chagny a pour objet deux compétences optionnelles : la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères d'une part, le contrôle et la réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage privée des assainissements non collectifs par le SPANC, d'autre part.

Pour la compétence « SPANC », la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est présente au SIRTOM par représentation substitution de 5 communes de moins de 1000 habitants et d'une commune de plus de 1000 habitants, elle devra alors désigner 7 délégués titulaires et sept délégués suppléants.

En vertu de l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au sein du comité syndical des syndicats mixtes, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Pour la compétence SPANC :**

Il appartient au Conseil Communautaire de désigner 12 délégués au SIRTOM de la région de Chagny pour la compétence SPANC, car six communes de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan sont concernées par cette compétence au sein du SIRTOM (Epertully, Collonge-la-Madeleine, Epinac, Morlet, Saint-Léger-du Bois et Sully).

Les délégués siégeant au titre de la compétence "collecte, transport et traitement des ordures ménagères" peuvent siéger au titre de la compétence "SPANC".

Sont candidats :

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
COLLONGE LA MADELEINE	Maurice CHAMOY	Jan ROEDOE
EPERTULLY	Catherine AMIOT	Elise DIDIER
EPINAC	Martial DUFOUR	Bryan LALLEMAND
EPINAC	Eric MERLIN	Jean-Michel PREVOTAT
MORLET		Véronique PROST
ST JEAN DE TREZY	Gérard POIGNANT	
ST LEGER DU BOIS	Michel PILARD	Bernard ROSZACK
SULLY	Emmanuel ROUCHER	Bertrand LASSUS


**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/070**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ELIT** les délégués suivants pour siéger au sein du comité syndical du SIRTOM au titre de la compétence « SPANC » - service public d'assainissement non collectif :

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
COLLONGE LA MADELEINE	Maurice CHAMOY	Jan ROEDOE
EPERTULLY	Catherine AMIOT	Elise DIDIER
EPINAC	Martial DUFOUR	Bryan LALLEMAND
EPINAC	Eric MERLIN	Jean-Michel PREVOTAT
MORLET		Véronique PROST
ST JEAN DE TREZY	Gérard POIGNANT	
ST LEGER DU BOIS	Michel PILARD	Bernard ROSZACK
SULLY	Emmanuel ROUCHER	Bertrand LASSUS

Envoyé en préfecture le 24/07/2020  
Reçu en préfecture le 24/07/2020  
Affiché le 24/07/2020  
ID : 071-200070530-20200720-07020-DE

  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY





**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Ignoray, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/071**

**Objet:** Election des délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SMEVOM) du Charolais-Brionnais et de l'Autunois.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

***Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5711-1,  
Vu les statuts du SMEVOM du Charolais-Brionnais et de l'Autunois.***

Chers Collègues,

Le SMEVOM du Charolais-Brionnais et de l'Autunois a pour compétence le transport, la valorisation et le traitement des ordures ménagères collectées par les collectivités membres du SMEVOM. Il réalise également des études relatives à cette compétence et apporte un soutien technique à ses membres pour l'organisation de filières de collecte et pour la gestion de leurs déchèteries.

Les statuts du SMEVOM prévoient la représentation par sept délégués titulaires et sept suppléants pour les communautés de communes dont la population est comprise entre 20.000 et 39.999 habitants.

En vertu de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au sein du comité syndical des syndicats mixtes, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé, Chers Collègues, d'élire les délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au SMEVOM du Charolais-Brionnais et de l'Autunois.

**Sont candidats :**


Communes	Titulaires	Suppléants
ANOST		Daniel VAUCHEL
AUTUN	Françoise ANDRE	Métin ALBAYRAK
AUTUN	Vincent CHAUVET	Jean-Louis CORMIER
AUXY	Stéphane FAVRE	Albine VITEL
ETANG sur ARROUX	Guillaume GRILLON	
LA CHAPELLE sous UCHON	Jacques BOUCHOT	
LA COMELLE	Guy CHAUDESSOLLE	
LAIZY	Michel MENAGER	
MONTHELON		Pascal LEGRIS
SAINT EUGENE		Eliane RAUX
SAINT FORGEOT		Gilles PILLOT

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ELIT** les délégués suivants pour siéger au sein du comité syndical du SMEVOM :

Communes	Titulaires	Suppléants
ANOST		Daniel VAUCHEL
AUTUN	Françoise ANDRE	Métin ALBAYRAK
AUTUN	Vincent CHAUVET	Jean-Louis CORMIER
AUXY	Stéphane FAVRE	Albine VITEL
ETANG sur ARROUX	Guillaume GRILLON	
LA CHAPELLE sous UCHON	Jacques BOUCHOT	
LA COMELLE	Guy CHAUDESSOLLE	
LAIZY	Michel MENAGER	
MONTHELON		Pascal LEGRIS
SAINT EUGENE		Eliane RAUX
SAINT FORGEOT		Gilles PILLOT



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/072**

Objet: Election des délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Morvan.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

***Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5711-1,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Morvan.***

Chers Collègues,

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Morvan aménage et gère le Parc Naturel. Ses missions recouvrent notamment la protection de l'environnement, la gestion du patrimoine naturel et culturel, la maîtrise de l'évolution de son territoire, la contribution au développement économique et social, la mise en cohérence et la coordination des actions d'aménagement du Parc Naturel Régional du Morvan.

Les statuts du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Morvan auquel la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan adhère prévoient que les communes de communes membres du syndicat sont représentées par leur président ou son représentant et par un délégué « par tranche de 5.000 habitants concernés par le périmètre classé et les villes partenaires », ce qui porte à 6 le nombre de nos représentants.

Il vous est proposé, Chers Collègues, d'élire les délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Morvan.

En vertu de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au sein du comité syndical des syndicats mixtes, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Sont candidats :

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
ANOST	Louis BASDEVANT	Francis RICHARD
AUTUN	Eric MARCHAND	Vincent CHAUVET
BROYE		Jean-François ALUZE
CHISSEY	Alain MENART	
DRACY ST LOUP	Aline MEUNIER	
LA CHAPELLE/UCHON	Jacques BOUCHOT	
LA TAGNIERE		Yannick BOUTHIERE
MONTHELON		Pascal LEGRIS
ROUSSILLON EN MORVAN	Gérard TREMERAY	
ST EUGENE		Eliane RAUX
ST LEGER / BEUVRAY		Anne Marie DUCREUX
UCHON	Guy FEDERSPIELD	

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ELIT** les délégués suivants pour siéger au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Morvan :

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
ANOST	Louis BASDEVANT	Francis RICHARD
AUTUN	Eric MARCHAND	Vincent CHAUVET
BROYE		Jean-François ALUZE
CHISSEY	Alain MENART	
DRACY ST LOUP	Aline MEUNIER	
LA CHAPELLE/UCHON	Jacques BOUCHOT	
LA TAGNIERE		Yannick BOUTHIERE
MONTHELON		Pascal LEGRIS
ROUSSILLON EN MORVAN	Gérard TREMERAY	
ST EUGENE		Eliane RAUX
ST LEGER / BEUVRAY		Anne Marie DUCREUX
UCHON	Guy FEDERSPIELD	

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le 24/07/2020

ID : 071-200070530-20200720-0722120-DE

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY





**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PINOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurora COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**Séance du conseil communautaire du 20 Juillet 2020 : délibération n° 2020/073**

**Objet:** Election des délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Morvan, pour la compétence GEMAPI.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5711-1,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Morvan.**

Chers Collègues,

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Morvan aménage et gère le Parc Naturel. Ses missions recouvrent notamment la protection de l'environnement, la gestion du patrimoine naturel et culturel, la maîtrise de l'évolution de son territoire, la contribution au développement économique et social, la mise en cohérence et la coordination des actions d'aménagement du Parc Naturel Régional du Morvan.

De plus, le syndicat mixte du Parc Naturel du Morvan à la compétence GEMAPI pour le périmètre qui le concerne. Deux communes de la CCGAM appartiennent à ce territoire, il s'agit d'Anost et St-Prix. Un délégué titulaire et un délégué suppléant doivent être désignés pour chaque commune.

Il vous est proposé, Chers Collègues, d'élire les délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Morvan pour la compétence GEMAPI.

Sont candidats :


<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
ANOST	Louis BASDEVANT	Francis RICHARD
ST-PRIX	Georges GLOVER-BONDEAU	Christian DEMIZIEUX


**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ELIT** les délégués suivants pour siéger au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Morvan, pour la compétence GEMAPI :

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
ANOST	Louis BASDEVANT	Francis RICHARD
ST-PRIX	Georges GLOVER-BONDEAU	Christian DEMIZIEUX

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le 24/07/2020
ID : 071-200070530-20200720-0732020-DE



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIÈRE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angéline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/074**

**Objet:** Election des délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Arroux et de la Somme (SMBVAS).

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

***Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5711-1,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Arroux et de la Somme.***

Chers Collègues,

Le SMBVAS, Syndicat Mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme, a pour compétence la gestion des milieux aquatiques.

La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est représentée au sein du SMBVAS par 17 délégués titulaires et 17 délégués suppléants.

En vertu de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au sein du comité syndical des syndicats mixtes, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Sont candidats :

Communes	Titulaires	Suppléants
ANOST	Christian SEEBOLDT	
AUTUN	Françoise ANDRE	Métin ALBAYRAK
AUTUN	Frédéric BROCHOT	Véronique PACAUT
AUTUN	Gilbert DARROUX	Alain DICHANT
AUTUN	Jean-Louis CORMIER	
AUTUN	Vincent CHAUVET	
BROYE	Michel VILLIER	Michel LOUIS
CHARBONNAT	Fabrice VOILLOT	Michel RONDEAU
CURGY		André LHOSTE
15 DRACY LES COUCHES		Nicolas MULLER
DRACY ST LOUP	Franck GUYARD	
EPINAC	Alain LANCIAU	Eric MERLIN
ETANG / ARROUX	Gérard CONTENT	Marcel VIALLETON
ETANG / ARROUX	Sylvain PATRU	Jean Jacques QUILLARD
LAIZY	Michel MENAGER	Roger BROCHOT
Présidente	Marie-Claude BARNAY	
LA TAGNIERE		Jean Pierre FERRET
MONTHELON		Pascal LEGRIS
ST EUGENE	Xavier DUVIGNAUD	
ST DIDIER SUR ARROUX		Julien SIMON
ST LEGER SOUS BEUVRAY		Daniel MOREL
ST NIZIER / ARROUX	Gilles BERRET	
ST PRIX	Georges GLOVER-BONDEAU	Christian DEMIZIEUX
TINTRY		Jean-Louis PORCHERET

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**


- **ELIT** les délégués titulaires et suppléants qui siégeront au sein du comité syndical du SMBVAS, ci-dessous :

Communes	Titulaires	Suppléants
ANOST	Christian SEEBOLDT	
AUTUN	Françoise ANDRE	Métin ALBAYRAK
AUTUN	Frédéric BROCHOT	Véronique PACAUT
AUTUN	Gilbert DARROUX	Alain DICHANT
AUTUN	Jean-Louis CORMIER	
AUTUN	Vincent CHAUVET	
BROYE	Michel VILLIER	Michel LOUIS
CHARBONNAT	Fabrice VOILLOT	Michel RONDEAU
CURGY		André LHOSTE
15 DRACY LES COUCHES		Nicolas MULLER
DRACY ST LOUP	Franck GUYARD	
EPINAC	Alain LANCIAU	Eric MERLIN
ETANG / ARROUX	Gérard CONTENT	Marcel VIALLETON
ETANG / ARROUX	Sylvain PATRU	Jean Jacques QUILLARD
LAIZY	Michel MENAGER	Roger BROCHOT
Présidente	Marie-Claude BARNAY	
LA TAGNIERE		Jean Pierre FERRET
MONTHELON		Pascal LEGRIS
ST EUGENE	Xavier DUVIGNAUD	
ST DIDIER SUR ARROUX		Julien SIMON
ST LEGER SOUS BEUVRAY		Daniel MOREL
ST NIZIER / ARROUX	Gilles BERRET	
ST PRIX	Georges GLOVER-BONDEAU	Christian DEMIZIEUX
TINTRY		Jean-Louis PORCHERET

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le 24/07/2020
ID : 071-200070530-20200720-0742020-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY





Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 78  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Redesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/075**

**Objet:** Election des délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5711-1,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince.**

Chers Collègues,

Le SMI2B, Syndicat Mixte du Bassin versant de la Bourbince, a pour compétence la gestion des milieux aquatiques.

La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est représentée au sein du SMI2B par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

En vertu de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au sein du comité syndical des syndicats mixtes, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Sont candidats :

Communes	Titulaires	Suppléants
SAINT EUGENE	Xavier DUVIGNAUD	
UCHON		Florian GRENIER

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ELIT** les délégués titulaires et suppléants qui siégeront au sein du comité syndical du SMI2B, ci-dessous :

Communes	Titulaires	Suppléants
ST EUGENE	Xavier DUVIGNAUD	
UCHON		Florian GRENIER



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/076**

**Objet:** Election des délégués de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Dheune.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5711-1,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Dheune.**

Chers Collègues,

Le Syndicat Mixte du Bassin versant de la Dheune, a pour compétence la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est représentée au sein du Syndicat Mixte du Bassin versant de la Dheune par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

En vertu de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au sein du comité syndical des syndicats mixtes, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément à l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, au scrutin uninominal et secret.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Sont candidats :

Commune	Titulaires	Suppléants
SAINT JEAN DE TREZY	Gérard POIGNANT	Benoît GUENARD

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ELIT** les délégués titulaires et suppléants qui siègeront au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Dheune, ci-dessous :

Commune	Titulaires	Suppléants
SAINT JEAN DE TREZY	Gérard POIGNANT	Benoît GUENARD



*M. Barnay*  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 78  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/077**

**Objet :** Désignation de représentants au syndicat intercommunal A.GE.D.I (Agence de Gestion et Développement Informatique).

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

Chers Collègues,

Le syndicat intercommunal A.G.E.D.I, auquel adhère la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, a notamment pour objet le développement de l'informatisation des communes et la fourniture de logiciels informatiques.

Deux communes de la Ccgam utilisent les logiciels de ce syndicat : Epertully et Saint-Gervais-sur-Couches.

En vertu de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au sein du comité syndical des syndicats mixtes, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir désigner deux délégués au syndicat AGEDI.

Sont candidats :

Communes	Titulaire
SAINT GERVAIS SUR COUCHES	Didier OUGEOT
EPERTULLY	Catherine AMIOT

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **ELIT** les délégués titulaires et suppléants qui siégeront au syndicat AGEDI, ci-dessous :

Communes	Titulaire
SAINT GERVAIS SUR COUCHES	Didier OUGEOT
EPERTULLY	Catherine AMIOT



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 78  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/078**

**Objet:** Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de la SEM Patrimoniale Sud Bourgogne.

**Vu** les statuts de la Société d'Economie Mixte (SEM) Patrimoniale Sud Bourgogne,

Chers Collègues,

La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est adhérente de la Société d'Economie Mixte (SEM) Patrimoniale Sud Bourgogne. Elle détient des parts sociales à la hauteur de 100.000 €.

L'objet de la société d'économie mixte est de construire des Immeubles ou de les acquérir en vue de leur location ou de leur vente, dans une perspective d'implantation d'activité économique.

La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan se doit de désigner un représentant pour siéger en tant que censeur ou administrateur au sein du conseil d'administration de la SEM Patrimoniale Sud Bourgogne.

Le bureau communautaire a proposé Madame Marie-Claude BARNAY, qui est candidate.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **ELIT** Madame Marie-Claude BARNAY, représentante de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, pour siéger en tant que censeur ou administrateur, au conseil d'administration de la SEM Patrimoniale Sud Bourgogne



*M. Barnay*

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettrey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Ignonay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/079**

**Objet**: Election des représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte (SEM) Val de Bourgoigne.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

**Vu les statuts de la Société d'Economie Mixte (SEM) Val de Bourgogne,**

Chers Collègues,

La SEM Val de Bourgogne a pour vocation de réaliser des opérations d'aménagement, de la restauration immobilière et tout programme lié à la promotion économique du territoire.

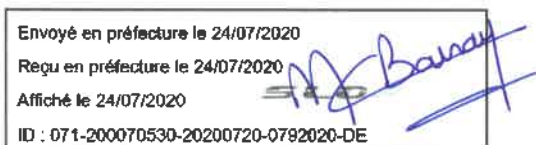
La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan détient des parts sociales à la hauteur de 50.000 €.


Il appartient à l'assemblée délibérante de désigner un administrateur et un représentant à l'assemblée générale de la SEM Val de Bourgogne.

Le bureau communautaire propose M. Emile LECONTE qui est candidat.  
Monsieur Vincent CHAUVET est également candidat.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **ELIT** Monsieur Vincent CHAUVET, représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, au sein de l'assemblée générale de la SEM Val de Bourgogne,
- **ELIT** Monsieur Emile LECONTE, délégué de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, en tant qu'administrateur au sein de la SEM Val de Bourgogne.



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/080**

**Objet** : Election des représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au conseil d'administration de la SICA (Société d'Intérêt collectif Agricole) de l'abattoir d'Autun.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

Vu les statuts de la SICA,

Chers Collègues,

La SICA (Société d'Intérêt collectif Agricole) de l'abattoir d'Autun a exploité l'abattoir intercommunal en délégation de service public, sous forme d'affermage depuis 1977. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, une nouvelle convention de délégation de service public lie la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à la SICA pour l'exploitation de l'abattoir.

La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan détient des actions pour un montant de 5000 euros au sein de la SICA. Ses statuts prévoient la présence de quatre élus au sein de son conseil d'administration.

L'assemblée délibérante doit désigner ses quatre représentants pour siéger au conseil d'administration de la SICA de l'abattoir d'Autun.

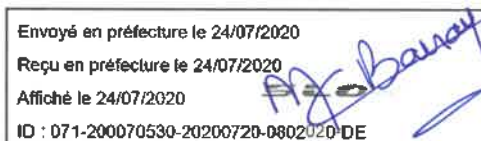
Sont candidats :

Communes	Noms
AUTUN	Françoise ANDRE
CHARBONNAT	Fabrice VOILLOT
COLLONGE LA MADELEINE	Jean-Louis LAURENT
ST MARTIN DE COMMUNE	Sylvain CHAVY

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **ELIT** les représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, ci-dessous, pour siéger au conseil d'administration de la SICA de l'abattoir :

Communes	Noms
AUTUN	Françoise ANDRE
CHARBONNAT	Fabrice VOILLOT
COLLONGE LA MADELEINE	Jean-Louis LAURENT
ST MARTIN DE COMMUNE	Sylvain CHAVY



*M. Barnay*

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinaç, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinaç à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/081**

**Objet :** désignation d'un représentant à la Société Publique Locale « Mobilités Bourgogne Franche-Comté ».

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

Chers collègues,

La région Bourgogne Franche-Comté, Autorité Organisatrice de la Mobilité, est à l'origine de la création d'une société publique locale qui a pour vocation la gestion de la mobilité et l'exploitation de services de transports publics urbains et non urbains, de transports scolaires ou encore liés à l'animation périscolaire ou le transport touristique, la SPL « Mobilités Bourgogne Franche-Comté ».

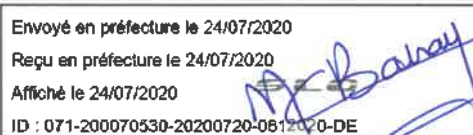
La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est actionnaire de la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté dont acquis 1000 actions au capital social au prix de 10 euros par action.


Il vous est demandé, chers collègues, de bien vouloir désigner un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan afin de siéger au sein de l'Assemblée Générale et au sein de l'Assemblée Spéciale de la SPL « Mobilités Bourgogne Franche-Comté ».

Le bureau communautaire a proposé Mme Catherine AMIOT, qui est candidate.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **ELIT** Madame Catherine AMIOT, déléguée de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger à l'assemblée spéciale de la SPL « Mobilités Bourgogne Franche-Comté ».



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/082**

**Objet :** Désignation d'un représentant à la Société Publique Locale (SPL) « Agence Economique Régionale ».

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

Vu la délibération n° 2018/044 du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan du 5 avril 2018 décidant de l'adhésion à la SPL Agence économique Régionale de Franche Comté,

Chers collègues,

La SPL Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté est issue du rapprochement de l'association ARDIE Bourgogne et de la SPL ARD Franche-Comté, intervenu le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Cette société a pour objet, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de ses actionnaires, d'accompagner le maintien et le développement économique du territoire et d'assurer la promotion économique.

Le bureau communautaire propose M. Vincent CHAUVET et Mme Marie-Claude BARNAY

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ELIT** Madame Marie-Claude BARNAY, Présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger en assemblée générale de la SPL Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté,
- **ELIT** Monsieur Vincent CHAUVET, représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger au Conseil d'administration de la SPL Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté.



*M. Barnay*

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/083**

**Objet :** Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Groupement d'Intérêt Public Territoires Numériques BFC.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

Chers collègues,

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Territoires Numériques BFC est un groupement de moyens qui a pour mission de construire une plate-forme électronique de services en ligne fournis aux usagers (particuliers, entreprises, associations) par l'ensemble des organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public en Bourgogne.

La CCGAM y adhère et peut participer aux assemblées générales

Il vous est proposé, chers collègues, de désigner un représentant de la CCGAM pour siéger en assemblée générale ainsi que son suppléant.

Le bureau communautaire propose Mme Cathy NICOLAO et Mme Laetitia PERRIER

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ELIT** Madame Cathy NICOLAO, représentante titulaire de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger en assemblée générale du GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté,
- **ELIT** Madame Laetitia PERRIER, représentante suppléante de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger en assemblée générale du GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté.



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PINOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angéline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/084**

Objet: désignation des représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au GAL Leader 2020-2026.

Chers collègues,

Il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir désigner 16 représentants pour siéger au GAL, soit 8 représentants élus (4 titulaires et 4 suppléants) et 8 socio-professionnels (4 titulaires et 4 suppléants).

Sont candidats pour le collège des élus :

Communes	Titulaires	Suppléants
ANOST	Louis BASDEVANT	
AUTUN	Gilbert DARROUX	Vincent CHAUVET
EPINAC	Jean-François NICOLAS	
ETANG SUR ARROUX		Guillaume GRILLON Dominique COMMEAU
LA TAGNIERE	Yannick BOUTHIERE	
TINTRY		Jean-Louis PORCHERET

Sont candidats pour le collège des socio-professionnels :

Titulaires	Suppléants
Laura JANIK	Daniel MEDARD (Espace ST-EX)
Christèle BONNOT	Président SICA de l'Abattoir
Frédéric BESACIER (AMDF AILES)	Pierre DEMEULEMEESTER
Représentant OT	Jean BOUVIER (représentant Filière bois)

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNE** les 16 représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, pour siéger au GAL Leader, ci-dessous :

Pour le collège des élus :

Communes	Titulaires	Suppléants
ANOST	Louis BASDEVANT	
AUTUN	Gilbert DARROUX	Vincent CHAUVET
EPINAC	Jean-François NICOLAS	
ETANG SUR ARROUX		Guillaume GRILLON Dominique COMMEAU
LA TAGNIERE	Yannick BOUTHIERE	
TINTRY		Jean-Louis PORCHERET

Pour le collège des socio-professionnels :

Titulaires	Suppléants
Laura JANIK	Daniel MEDARD (Espace ST-EX)
Christèle BONNOT	Président SICA de l'Abattoir
Frédéric BESACIER (AMDF AILES)	Pierre DEMEULEMEESTER
Représentant OT	Jean BOUVIER (représentant Filière bois)

Envoyé en préfecture le 24/07/2020  
Reçu en préfecture le 24/07/2020  
Affiché le 24/07/2020  
ID : 071-200070530-20200720-0842020-DE

Fait les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettrey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/085**

**Objet:** Election des représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à l'Office de Tourisme du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

Chers Collègues,

L'Office de Tourisme du Grand Autunois-Morvan est constitué en association, ayant pour missions : l'accueil, l'information touristique, la promotion de l'activité touristique et la mise en valeur des richesses culturelles et naturelles du Grand Autunois-Morvan.

Il exerce ses missions dans le cadre d'un classement en catégorie II, classement qui correspond à des exigences de qualité très précises, en matière de qualification du personnel, d'horaires d'ouverture, de qualité d'accueil, etc.

Le conseil d'administration de l'Office comprend dix-neuf membres élus, tous issus du Conseil communautaire et 16 membres actifs socioprofessionnels. Ces derniers sont choisis par l'assemblée générale de l'Office du Tourisme parmi des gérants ou représentants de structures touristiques du territoire, d'associations professionnelles ou d'associations organisant des manifestations à caractère touristique ou culturel, ou encore parmi des personnes qualifiées reconnues compétentes dans le domaine du tourisme.

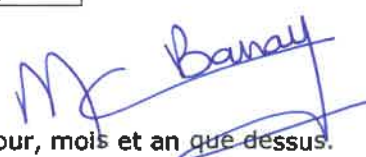
Il appartient ainsi à l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes de désigner dix-neuf délégués à l'Office de Tourisme du Grand Autunois-Morvan.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNE** les 19 représentants de la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Grand Autunois-Morvan, ci-dessous :

Présidente de la CCGAM	Marie-Claude BARNAY
Vice-Présidente de la CCGAM	Véronique PACAUT
AUTUN	Vincent CHAUVET
AUTUN	Michaël GUIJO
AUTUN	Cathy NICOLAO
AUTUN	Patrick RYON
AUTUN	Eric MARCHAND
AUTUN	Sarah PIGNOLET DE FRESNE
AUTUN	Anatole SAGOT
COUCHES	Emile LECONTE
DETTEY	Monique RAUX
ETANG / ARROUX	Yolande FLECHE
EPINAC	Aurore COMBARET
LA CHAPELLE/UCHON	Jacques BOUCHOT
LA COMELLE	Alain D'ANGLEJAN
MONTHELON	Isabelle JOLY
ST EUGENE	Xavier DUVIGNAUD
ST MAURICE LES COUCHES	Olivier BARRÉ
SULLY	Emmanuel ROUCHER

Envoyé en préfecture le 24/07/2020  
Reçu en préfecture le 24/07/2020  
Affiché le 24/07/2020  
ID : 071-200070530-20200720-0852020-DE

  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettrey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Redesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/086**

**Objet :** Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à la commission de suivi de l'abattoir communautaire d'Autun.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

Chers Collègues,

Le contrat de délégation de service public de l'abattoir prévoit l'instauration d'une commission de suivi de l'abattoir constituée par les représentants des professions intéressées par l'activité de cet équipement. Chaque catégorie d'usager (professionnels grossistes ou industriels, bouchers abatteurs, éleveurs, particuliers) pourra y être représentée.

Elle est consultée une fois par an sur :

- les conditions d'exploitation
- le niveau de tarification et la qualité des prestations
- le niveau de la redevance d'usage
- les projets d'investissement envisagés

Le délégataire rend compte de toutes les modifications survenues dans le règlement d'exploitation.

La commission de suivi est convoquée à la demande du délégant ou du délégataire ou de 50% des usagers qui en sont membres.

Elle est composée de divers représentants tels que :

- Le représentant de la Chambre de Métiers de Bourgogne section Saône et Loire,
- Le représentant de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire,
- Le représentant de l'association de Bourgogne centrale de sauvegarde de l'abattoir d'Autun,
- Les représentants désignés par les éleveurs locaux usagers de l'abattoir,
- Les représentants désignés par les transformateurs et les distributeurs usagers de l'abattoir (bouchers, chevillard et industriels),

Participeront également aux travaux de cette commission

- La direction de la SICA de l'abattoir d'Autun
- Les services de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNER** en plus du Président, les 4 représentants de la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan à cette commission.

<b>Communes</b>	<b>Représentants</b>
AUTUN	Frédéric BROCHOT
AUXY	Stéphane FAVRE
CURGY	André LHOSTE
EPERTULLY	Catherine AMIOT
ST GERVAIS / COUCHES	Franck LEQUEU

Envoyé en préfecture le 24/07/2020  
Reçu en préfecture le 24/07/2020  
Affiché le 24/07/2020  
ID : 071-200070530-20200720-086-020-VE

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 78  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettrey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/087**

Objet : Désignation des membres de la commission paritaire des affaires agricoles.

Chers Collègues,

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est engagée dans un programme de développement agricole. Il se traduit par le maintien de l'abattoir communautaire, par le développement des filières locales alimentaires.

Une gouvernance s'est mise en place avec la profession agricole en 2014. Il s'agit de la commission paritaire des affaires agricoles.

Cette commission traite de divers sujets agricoles : abattoir, circuits courts, valorisation des productions locales, magasin de producteurs, zone de montagne, aménagement, foncier, gestion des déchets agricoles et partenariats avec la profession agricole.

Les institutions socio-professionnelles représentées sont la Chambre d'agriculture, la FDSEA, la SICA de l'abattoir, l'Association de Bourgogne centrale pour la sauvegarde de l'abattoir.

La commission agricole nécessite un nombre équivalent de conseillers communautaires et de socio-professionnels.

Au total, la commission est composée de 24 membres. Le Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan en charge du développement rural et de l'agriculture préside la commission.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNE** les élus communautaires siégeant à la commission paritaire agricole, ci-dessous :

<b>Communes</b>	<b>Noms</b>
AUTUN	Vincent CHAUVET
AUTUN	Frédéric BROCHOT
BRION	François de GUELIS
CURGY	André LHOSTE
EPERTULLY	Catherine AMIOT
LAIZY	Michel MENAGER
LUCENAY L'EVEQUE	Françoise DURIAU
MONTHELON	Isabelle JOLY
ST EMILAND	Jean-Luc MICHELOT
ST EUGENE	Xavier DUVIGNAUD
ST NIZIER	Gilles BERRET
TINTRY	Jean-Louis PORCHERET

Envoyé en préfecture le 24/07/2020  
Reçu en préfecture le 24/07/2020  
Affiché le 24/07/2020  
ID : 071-200070530-20200720-0872020-DE



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/088**

Objet : Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à l'Agence de Développement Touristique et de Promotion du Territoire de Saône et Loire (ADTPT71).

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

Chers Collègues,


La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan dispose d'un représentant pour siéger au sein de l'Agence de Développement Touristique et de Promotion du Territoire de Saône et Loire (ADTPT71).


Le bureau communautaire a proposé Mme Véronique PACAUT

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNE** Madame Véronique PACAUT, représentante de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, pour siéger au Conseil d'Administration de l'Agence de Développement Touristique et de promotion du Territoire de Saône et Loire.

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le 24/07/2020
ID : 071-200070530-20200720-08820201DE



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 77  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettrey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/089**

Objet : Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à l'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

Chers Collègues,


La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan adhère à l'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne et est représentée au sein du conseil d'administration par un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Le bureau communautaire a proposé Madame Marie-Claude BARNAY en tant que titulaire et Monsieur Louis BASDEVANT en tant que suppléant.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DESIGNE** Madame Marie-Claude BARNAY, représentante titulaire de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, pour siéger au conseil d'administration de l'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne,
- **DESIGNE** Monsieur Louis BASDEVANT représentant suppléant pour siéger au conseil d'administration de l'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne.



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/090**

Objet : Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à la commission d'attribution des logements de la SEMCODA et à la commission d'attribution des logements de l'OPAC de Saône-et-Loire.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

VU l'article L 441-1 du code de la construction et de l'habitat relatif aux conditions d'attribution de logements,

VU l'article L 441-2 du code de la construction et de l'habitat relatif à la commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements.

Chers collègues,

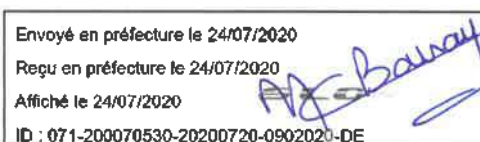
Chaque organisme d'habitations à loyer modéré crée une commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements. Le président de l'EPCI ou son représentant siège au sein de cette commission.


La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan siège au sein de la commission d'attribution de logement de la SEMCODA (société d'économie mixte de construction du département de l'Ain) et de l'OPAC de Saône-et-Loire.

Le bureau communautaire a proposé Madame Monique GATIER.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNE** Madame Monique GATIER, représentante de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au sein de la commission d'attribution de logement de la SEMCODA qui siègera en cas d'indisponibilité du Président,
- **DESIGNE** Madame Monique GATIER, représentante de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au sein de la commission d'attribution de logement de l'OPAC de Saône-et-Loire qui siègera en cas d'indisponibilité du Président.



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/091**

**Objet :** Représentant de la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan en commission départementale d'aménagement commercial.

***Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-président***

**Vu** l'article L 751-2 du code de commerce relative à la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC),

Chers collègues,

La commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), présidée par le Préfet, se prononce notamment sur l'autorisation d'exploitation commerciale des commerces de plus de 1000 m<sup>2</sup> et de leur extension.

Selon l'article L 751-2 du code de commerce, elle est composée, dans chaque département, de sept élus, dont le maire de la commune d'implantation du magasin ou son représentant, ainsi que du président de l'EPCI à fiscalité propre ou son représentant.

Lorsqu'un élu détient plusieurs mandats, il ne siège qu'au titre de l'un de ses mandats. Le cas échéant, l'organe délibérant dont il est issu désigne son remplaçant pour le mandat au titre duquel il ne peut pas siéger.

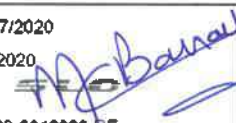
Il vous est proposé de désigner un remplaçant du président de la communauté de communes pour siéger en CDAC.


Le bureau communautaire propose Monsieur Vincent CHAUVET.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNE** Monsieur Vincent CHAUVET, représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger au sein de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), en remplacement de la Présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois.

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le 24/07/2020
ID : 071-200070530-20200720-0912020-DE



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 76  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/092**

Objet: Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au conseil de surveillance de l'Hôpital d'Autun .

**Vu** les articles R. 6143-1 et R. 6143-2 du Code de la Santé Publique,

Chers Collègues,

Conformément aux articles R. 6143-1 et R. 6143-2 du Code de la Santé Publique, le conseil de surveillance de Hôpital d'Autun comprend trois collèges où siègent des représentants des collectivités locales, des représentants des personnels de l'établissement et des personnes qualifiées, dont les représentants d'usagers.

Le nombre des membres du conseil de surveillance est fixé à neuf, soit trois représentants par collège.

Dans le cas du conseil de surveillance de l'Hôpital d'Autun, le collège des représentants des collectivités territoriales comprend le Maire de la commune siège de l'établissement, un représentant de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune siège de l'établissement est membre, ainsi que le Président du Conseil Départemental ou son représentant.


Il vous est demandé, Chers Collègues, de désigner un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au sein du conseil de surveillance de l'Hôpital d'Autun.

Le bureau communautaire a proposé Monsieur Jean-François NICOLAS

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNE** Monsieur Jean-François NICOLAS, représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger au sein du conseil de surveillance de l'hôpital d'Autun.



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/093**

Objet : Désignation de représentants du Grand Autunois Morvan dans les conseils d'administration des collèges et des lycées.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

VU le code de l'éducation, notamment ses articles R. 421-14 relatif à la composition des conseils d'administration des collèges et des lycées et l'article R. 421-16 relatif à la composition des conseils d'administration des collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas de section d'éducation spécialisée.

Chers collègues,

Dans les conseils d'administration des collèges de moins de 600 élèves, la commune siège ne dispose plus que d'un seul siège. L'établissement public de coopération intercommunale désigne un représentant qui assiste au conseil d'administration avec voix consultative.

Dans les conseils d'administration des lycées et des collèges de plus de 600 élèves ou comprenant une section d'éducation spécialisée, la commune siège ne dispose également plus que d'un seul siège. L'établissement public de coopération intercommunale assiste au conseil d'administration avec voix délibérative.

Je vous demanderai de bien vouloir désigner les représentants de la CCGAM dans chacun des conseils d'administration des collèges du Vallon et de la Châtaigneraie (Autun), du collège Hubert Reeves (Epinac), du collège Louis Pergaud (Couches), du collège Gabriel Bouthière (Etang-sur-Arroux) et du Lycée Bonaparte :

Sont candidats :

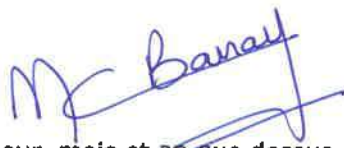
- Collège de la Châtaigneraie : Madame Dominique COULON
- Collège du Vallon : Monsieur Michaël GUIJO
- Collège Hubert Reeves d'Epinac : Monsieur Jean-Michel PREVOTAT
- Collège Louis Pergaud de Couches : Monsieur Emile LECONTE
- Collège Gabriel Bouthière d'Etang-sur-Arroux : Monsieur Guillaume GRILLON
- Lycée Bonaparte : Monsieur Gilles PILLOT

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

**DESIGNE** les représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan aux conseils d'administration des collèges et lycées, ci-dessous :

- Collège de la Châtaigneraie : Madame Dominique COULON
- Collège du Vallon : Monsieur Michaël GUIJO
- Collège Hubert Reeves d'Epinac : Monsieur Jean-Michel PREVOTAT
- Collège Louis Pergaud de Couches : Monsieur Emile LECONTE
- Collège Gabriel Bouthière d'Etang-sur-Arroux : Monsieur Guillaume GRILLON
- Lycée Bonaparte : Monsieur Gilles PILLOT



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Redesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/094**

**Objet :** Désignation d'un représentant de la Communes du Grand Autunois-Morvan à l'Agence Technique Départementale.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

Chers Collègues,

L'Agence Technique Départementale a pour objet d'apporter, aux Communes et Établissements Publics Intercommunaux de Saône-et-Loire adhérents, une information et une assistance d'ordre technique, juridique ou financière, dans les domaines en relation avec la gestion locale. L'Agence accompagne les collectivités dans le montage et la réalisation des projets d'investissement, en réalisant toutes études, recherches ou démarches appropriées.

La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan adhère à l'Agence Technique Départementale et se doit de désigner un représentant titulaire et un suppléant.

Le bureau communautaire a proposé Monsieur Michel MENAGER en tant que titulaire et Monsieur Louis BASDEVANT en tant que suppléant.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DESIGNE** Monsieur Michel MENAGER en tant que représentant titulaire de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à l'Agence Technique Départementale,

- **DESIGNE** Monsieur Louis BASDEVANT en tant que représentant suppléant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à l'Agence Technique Départementale.



*M. Barnay*

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 76  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PINOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/095**

**Objet :** Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

**Vu** les statuts de l'association Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS)

Chers collègues,

Le Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS), association relevant de la loi de 1901, constitue un outil précieux pour les responsables des structures locales.

Il propose en effet une offre unique et complète de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales de leurs personnels, agents de la fonction publique territoriale et salariés d'établissements publics

Un représentant doit être désigné. Le bureau communautaire a proposé Monsieur Emile LECONTE.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DESIGNE** Monsieur Emile LECONTE, représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois au Comité National d'Action Sociale.



Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/096**

**Objet :** Désignation de trois représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au conseil d'administration de l'Espace Saint Ex.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

**Vu les statuts de l'association Espace Saint-Ex,**

Chers collègues,

L'association Espace Saint-Ex a pour objet d'assurer l'accueil temporaire de la jeunesse sur le territoire de l'Autunois-Morvan, dans le cadre d'un lieu de vie et d'échanges, lieu de brassage de publics différents, générateur de lien social et outil d'insertion des plus fragiles d'entre eux.

Dans cet esprit, elle anime et gère:

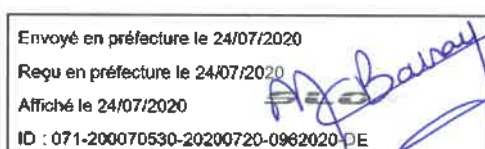
- **un foyer de jeunes travailleurs** dont la mission est d'offrir un logement temporaire à la jeunesse en insertion sociale ou professionnelle;
- **un centre international de séjour** destiné à l'accueil de groupes : classes découvertes, stages sportifs ou culturels, séjours vacances de personnes en situation de handicap, séjours itinérants de randonneurs à pied, en vélo, à moto ...;
- **une restauration sociale** adaptée aux attentes des travailleurs du bassin d'emplois de l'Autunois.


Conformément à l'article 4 de ses statuts, l'association est administrée par un conseil d'administration, composé d'un collège des usagers, d'un collège des acteurs locaux ainsi qu'un collège des membres de droit. Le collège des membres de droit est composé de trois élus de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Je vous demanderai, Chers Collègues, d'élire trois représentants pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association Espace Saint Ex.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DESIGNE** Monsieur Jean-Louis PORCHERET, Madame Francette GYBELS et Monsieur Stéphane FAVRE, représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger au conseil d'administration de l'Espace Saint-Ex.



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 76  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettéy, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/097**

**Objet:** Election des représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois - Morvan à l'Agence de Promotion du Grand Autunois-Morvan (APROGAM).

**Rapport Monsieur Emile LECONTE,  
Vice-Président**

**Vu les statuts de l'association APROGAM,**

Chers Collègues,

L'Agence de Promotion du Grand Autunois-Morvan, APROGAM, est une association qui a pour objet de promouvoir la région du Grand Autunois-Morvan notamment sur le plan économique, par tous moyens, en associant les communes de l'ensemble de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Cette association axe sa stratégie sur l'aide à la création, au maintien et à la transmission d'entreprises, la valorisation des centres villes et centres-bourgs, ainsi que la mise en valeur des productions locales.

Conformément à l'article 8 des statuts de l'APROGAM, la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan dispose de trois représentants au sein du conseil d'administration.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DESIGNE** Mesdames Cathy NICOLAO, Yolande FLECHE et Monsieur Olivier BARRÉ, représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger au sein du conseil d'administration de l'APROGAM.



*M. Barnay*  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 76  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

ETAIENT PRESENTS : M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacquellne GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

ONT DONNE POUVOIR : M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Épinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/098**

Objet : Désignation du représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan au Centre d'Information Local sur l'Emploi et la Formation (CILEF).

**Vu les statuts du Centre d'Information Local sur l'Emploi et la Formation (CILEF),**

Chers Collègues,

Le Centre d'Information Local sur l'Emploi et la Formation (CILEF) est une association dédiée à l'emploi et à la formation est issu de la fusion de la différentes structures dont la Mission Locale et la Mission d'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE).

Cette association porte notamment le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE).

La CCGAM siège au sein du conseil d'administration du CILEF et il vous est demandé, Chers Collègues, de désigner le représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan qui siègera au sein du collège des collectivités locales et des administrations d'Etat du CILEF.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DESIGNE** Monsieur Jean-François NICOLAS, représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan pour siéger au conseil d'administration du CILEF.



*M. Barnay*

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/099**

**Objet:** Election des représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à l'association Autunois Morvan Développement Formation (AMDF).

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

**Vu les statuts de l'association Autunois Morvan Développement Formation,**

Chers Collègues,

L'association AMDF (Autunois Morvan Développement Formation) a pour objet de favoriser la mise en place de dispositifs de formations sur le territoire en développant essentiellement les actions suivantes :

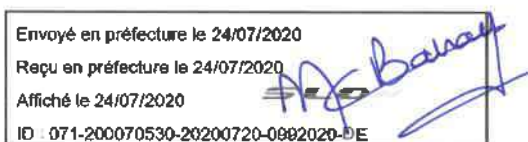
- développement et animation de plateaux techniques destinés à être mis à disposition d'organismes de formation. Il existe aujourd'hui des plateaux destinés aux soins et services à la personne, à la performance énergétique des bâtiments;
- assistance à la mise en place de réponses aux besoins de formation exprimés;
- animation d'un réseau local constitué des entreprises et des organismes de formation qui ont un lien avec les plateaux techniques développés par AMDF,
- faciliter le lien entre l'offre et la demande de formation au plan local,
- engager des actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales.


L'association AMDF et ses plateaux techniques sont situés au sein du bâtiment Platon Formation, au Parc d'Activités de Saint-Andoche.

Conformément à l'article 10.1 des statuts de l'AMDF, la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan dispose de six représentants au conseil d'administration.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNE** Mesdames Marie-Claude BARNAY, Maartje VAN VEEN, Messieurs Jean-Louis PORCHERET, René LOBET, Anatole SAGOT et Jean-Michel PREVOTAT représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, pour siéger au conseil d'administration de l'AMDF.



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY



Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 76  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PINOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELLIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettrey, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Redesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/100**

**Objet :** Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à la Maison du Patrimoine de Bourgogne Franche-Comté (MPOB).

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

Chers collègues,


La Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne Franche-Comté, association installée à Anost, est un lieu d'expositions, un centre de documentation, une bibliothèque des langues régionales, ainsi qu'un ensemble d'associations.

Il vous appartient de désigner un représentant de la CCGAM pour siéger au sein de conseil d'administration.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNE** Monsieur Jean-Louis LAURENT représentant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, pour siéger au conseil d'administration de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne (MPOB).



  
Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86  
Présents à la séance : 76  
Date de la convocation : 13 Juillet 2020  
Affichage compte rendu sommaire : 27 juillet 2020

**EXTRAIT**  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**ETAIENT PRESENTS :** M Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, M Patrick LAUFERON délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, M Stéphane FABRE, Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, M Métin ALBAYRAK, Mme Francette GYBELS, M Alain DICHANT, Mme Maartje VAN VEEN, M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, M Frédéric BROCHOT, M Michaël GUIJO, Mme Catherine LEFLOND, M Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M François DE GUELIS, délégué de Brion, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, M Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, M Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, M Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (à partir de la question n°2), délégués de Couches, M Thierry BABOUILLARD, délégué de Créot, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettay, M Nicolas MULLER, délégué de Dracy lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M René LOBET, délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, M Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Etang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Pierre THOMAS (jusqu'à la question n°28), délégué de La Boulaye, M Jean-Claude LAVESVRES, suppléant de Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de La Celle en Morvan, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, M Alain d'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, M Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, M Yannick BOUTHIÈRE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Patrick VOIRIN, suppléant de Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, M Gérard TREMERAY (jusqu'à la question n°29), délégué de Roussillon en Morvan, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux (jusqu'à la question n°13), M Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, M Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Franck LEQUEU suppléant de M Didier OUGEOT, délégué de Saint-Gervais sur Couches, M Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, M Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, M Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, M Gilles BERRET délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Salsy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry, M Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M Anatole SAGOT.

**ABSENTS :** M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux.

**ONT DONNE POUVOIR :** M Rémy REBEYROTTE, délégué d'Autun à Mme Cathy NICOLAO, Mme Céline GOUDIER POSZWA, déléguée d'Autun à Mme Monique GATIER, Mme Angeline GORINI, déléguée d'Autun à M Frédéric BROCHOT, Mme Laetitia PERRIER, déléguée de Couches à M Emile LECONTE, jusqu'à la question n°2, M Jean-Michel PREVOTAT, délégué d'Epinac à M Jean-François NICOLAS, Mme Agnès COMEAU, déléguée de Saint-Didier sur Arroux à M Christian DEMIZIEUX (à partir de la question n°13).

**2020/101**

**Objet :** Désignation d'un représentant au Comité de massif du Massif Central.

**Rapport de Monsieur Emile LECONTE  
Vice-Président**

Vu la loi n° 85-30 dite loi Montagne.

Chers collègues,

La Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan est comprise dans le périmètre du Massif Central et il nous est demandé de désigner un représentant ainsi qu'un suppléant pour siéger au Comité de massif.

*(La demande du Massif Central oriente le choix vers un élu en charge de l'aménagement du territoire et demande également de tenir compte de l'objectif de féminisation du Comité de massif)*

Le bureau communautaire propose Madame Marie-Claude BARNAY.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **DESIGNE** Madame Marie-Claude BARNAY, représentant titulaire de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, pour siéger au Comité de massif du Massif Central,
- **DESIGNE** Monsieur Vincent CHAUVET, représentant suppléant de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, pour siéger au Comité de massif du Massif Central.



*Mc Barnay*

Fait les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Marie-Claude BARNAY